

Lien social et communauté locale: quelques questions préalables

Social Bonds and the Local Community : Some Prior Considerations

Vínculo social y comunidad local : algunas cuestiones previas

Johanne Charbonneau

Numéro 39, printemps 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005067ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005067ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Charbonneau, J. (1998). Lien social et communauté locale: quelques questions préalables. *Lien social et Politiques*, (39), 115–126.
<https://doi.org/10.7202/005067ar>

Résumé de l'article

La fin du providentialisme et la montée de l'individualisme néolibéral figurent parmi les principaux éléments du diagnostic de notre mal de vivre social actuel. En filigrane, se déploie une critique de la modernité qui rappelle la nostalgie d'une certaine communauté perdue. Au moment de redéfinir ce qui constitue le « vivre-ensemble », il n'est pas superflu de proposer une relecture des différents concepts utilisés dans ces analyses. Celle-ci s'appuiera tant sur des réflexions théoriques sur les notions de modernité, d'individu et de communauté que sur des travaux récents sur le don, les réseaux sociaux et la vie de quartier. L'exercice invite à la prudence dans ce mouvement enthousiaste de valorisation des communautés locales et à la rigueur dans l'utilisation de concepts si fréquemment employés dans notre réflexion sur le lien social.

Lien social et communauté locale : quelques questions préalables

Johanne Charbonneau

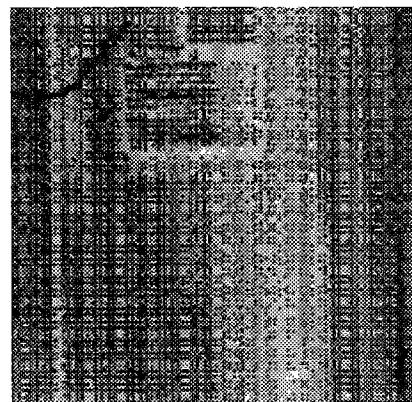
« La sociabilité est le fruit du loisir. » Sennett, 1979.

La pertinence du recours à la notion de lien social pour cerner les contours de ce qui constitue actuellement le « vivre ensemble » paraît définie avant tout à partir de constats sur une certaine dérive sociale productrice de fragmentation, de marginalisation et d'exclusion. Ce diagnostic prend, notamment, ses racines à travers le discours construit par ceux dont la tâche est de corriger les excès de la dérive sociale, en particulier les intervenants sociaux et les représentants de l'État, ceux qui sont concrètement en contact avec des situations problématiques et dans l'obliga-

tion d'inventer des moyens de créer le contexte propice à la réinsertion des exclus, à la redéfinition des identités fragmentées.

La combinaison de ces divers éléments conduit à appréhender la question du lien social dans une perspective de résolution de problèmes, qui s'appuie par ailleurs sur ce qui semble maintenant constituer un ensemble de postulats rarement questionnés : déclin de l'État, individualisme croissant, généralisation de la dérive sociale.

Le présent texte¹ invite à la discussion de certains éléments de ce discours à la fois alarmiste et à visée mobilisatrice qui, à notre avis, propose une redéfinition du lien social en niant souvent des traits essentiels de la modernité parce



qu'il n'en perçoit que les effets pervers. À partir de réflexions sur la fin de l'État-providence et sur la dérive de la modernité et de l'individualisme, nous discuterons la

116

pertinence de la communauté locale, territoriale, présentée souvent comme seule alternative valable à cette dérive. Cette discussion s'appuiera à la fois sur une relecture théorique des notions de modernité et d'individu et sur des matériaux empiriques issus de divers travaux récents de recherche sur le don, les réseaux sociaux et le quartier. Le texte sera divisé en quatre parties : les deux premières présenteront le diagnostic porté sur notre société actuelle et les solutions proposées, les deux dernières proposeront une discussion des deux points précédents.

Le diagnostic : dérive du providentialisme et nécessité d'un nouveau modèle d'organisation sociale

Le diagnostic porté sur la société actuelle se nourrit de plusieurs arguments souvent présentés dans un enchaînement qu'on ne semble pas pouvoir éviter : échec du projet étatique, montée de l'individualisme néo-libéral, disparition des relations sociales authentiques.

L'échec du projet étatique

Bon nombre de réflexions proposant une analyse de la situation sociale débutent par une présentation des malheurs de notre société actuelle. Aux premières loges, on trouve d'abord le constat d'un plafonnement de l'État-providence,

incapable de fournir une réponse adéquate à la mondialisation des marchés et à la crise sociale (Caillouette, 1994). L'exercice de rationalisation qui accompagne ce processus met en valeur l'échec du projet étatique dont les effets pervers, en particulier ceux de la bureaucratisation, paraissent directement produire l'exclusion. La crise financière de l'État, qui sévit depuis quinze ans, semble imposer de concevoir un nouveau modèle d'organisation sociale. Le néolibéralisme se présente comme l'un de ces modèles, sous la forme de la promotion du modèle marchand comme alternative à l'État. Hurtubise et Deslauriers (1997) en présentent certains traits caractéristiques : diffusion du principe économique comme valeur fondamentale de la vie en société, mondialisation des échanges marchands, précarisation de l'emploi, valorisation de l'individualisme, diminution du soutien aux pauvres, etc.

La montée de l'individualisme néolibéral

On retrouve, derrière ce projet, plusieurs éléments qui renvoient directement à ce qui a été présenté, à diverses époques, comme des dérives probables de la modernité. C'est, par exemple, ainsi que sont présentées les conséquences de l'individualisme néolibéral. Comme le soulignera Élias, l'individu dont il est ici question est lié à la vision d'un « être brutal et sans scrupules qui ne vise qu'à opprimer les autres et à s'enrichir à leurs dépens » (Élias, 1987 : 128). C'est l'individu qui n'a plus comme horizon que celui de son accomplissement personnel, guidé par le narcissisme et obsédé par ses problèmes personnels (Lipovetsky, 1983). Dans cette perspective, la société peut bien sembler être, comme le propose l'imagerie des monades sans fenêtres (Renaut,

1989, dans sa lecture de Leibniz), un amalgame d'individus retranschés dans leurs espaces privés, qui ne s'intéressent aux autres que pour retrouver l'alter ego. Le constat du primat de la relation homme-chose, présenté par Dumont, suggère, quant à lui, le modèle de l'individu consommateur, qui ne peut plus concevoir la relation à l'autre qu'en termes directement utilitaires. L'indifférence et l'apathie sociale vont, par ailleurs, de pair avec l'exigence croissante d'une responsabilisation extrême de l'individu dans la construction de son propre destin. Et, comme le rappelle Élias (1987), la déception est grande quand l'individu se rend compte qu'il n'a pu accomplir l'idéal de la responsabilité individuelle. Et c'est par ce biais que se construit peu à peu l'exclusion de ceux qui échouent.

La nostalgie de la communauté perdue

Pour certains, la vision nostalgique d'une autre manière de lier les individus entre eux n'est jamais loin derrière le constat du « désenchantement » du monde (Chopart, 1995). On y retrouve des éléments associés à la thèse déjà ancienne de la « communauté perdue » sur les méfaits de la modernité et de la vie urbaine (Wellman et Leighton, 1979). Comme ces auteurs le mentionnent, cette thèse, en partie développée dans le cadre des travaux de l'École de Chicago dans les années 1920, présente les citadins modernes comme des « individus isolés et aliénés qui portent seuls tout le poids des transformations de la société » (Wellman et Leighton, 1979 : 115). Les relations sociales modernes y sont aussi perçues comme plus utilitaires. Et la modernité ne peut qu'entraîner désorganisation sociale et destruction des liens de solidarité.

Il n'est pas superflu de faire ce petit détour sur la thèse de la communauté perdue car le concept de communauté apparaît fréquemment dans les réflexions où est précisément recherchée une solution à la crise supposée du lien social.

Les représentants gouvernementaux, les intervenants sociaux, tout comme les chercheurs universitaires, participent à des degrés divers à ce travail de recherche d'une alternative à l'État-providence et (ou) au projet néolibéral. Au cours des dernières années, certaines initiatives gouvernementales ont favorisé un rapprochement avec les représentants de la « société civile » à travers des partenariats d'action, de réflexion ou de recherche. Ainsi, dans le domaine social, les nouvelles politiques valorisent la reconnaissance des compétences des familles, des associations, des « communautés » pour répondre aux besoins d'insertion sociale, de réaffiliation (Harnois, 1987 ; Rochon, 1988 ; réforme Côté...).

Les représentants de la société civile réagissent de manière diverse à cet exercice de charme, comme le souligne Vaillancourt dans son analyse de l'arrimage entre le communautaire et le public (Vaillancourt, 1994). Valorisation de la complémentarité et peur de la récupération ont depuis longtemps déjà nourri le débat sur cet arrimage. La troisième voie explorée par cet auteur, celle de la concertation conflictuelle, met d'une certaine manière en évidence la satisfaction des milieux associatifs d'être enfin reconnus comme des interlocuteurs légitimes dans la définition du devenir social.

Il est probable que les agents en présence ont des conceptions différentes des meilleures solutions pour répondre aux problèmes sociaux. Des grandes tendances peuvent toutefois être identifiées. La plus importante est certainement celle

de la reconnaissance des initiatives communautaires.

Les nouvelles politiques gouvernementales dans le domaine social mettent plus ou moins toutes en évidence la nécessité de reconnaître la compétence des usagers dans la recherche de solutions à leurs propres problèmes et d'encourager les initiatives de groupes ou d'associations qui permettent la mise en commun des ressources. Les représentants des gouvernements sont aussi plus ouverts à dialoguer avec des représentants d'organismes communautaires sur les moyens de rebâtir la cohésion sociale et même à concevoir avec eux des programmes visant directement la réinsertion sociale des exclus. Dans le monde communautaire, même lorsqu'on tient à garder ses distances, on n'est pas fâché de voir enfin la valeur de ses initiatives reconnue par l'État (Panet-Raymond, 1994).

La voie d'avenir : une communauté locale solidaire

La communauté a souvent été perçue comme le lieu de la résistance aux initiatives étatiques. Si l'État ne joue plus son rôle, la communauté ne peut-elle pas prendre la relève ? Mais quelle communauté ? Si les réseaux informatiques nous invitent à développer la communauté virtuelle, celle dont il est plutôt question pour mettre fin à la dérive sociale présente un ancrage territorial beaucoup plus immédiat.

Le virage communautaire

Que ce soit lorsqu'il est question du virage communautaire, de l'économie sociale ou encore du tiers secteur, les propositions de changement s'appuient généralement sur l'idée de la valorisation des milieux de vie, des territoires locaux et régionaux, lieux de récréation des appartenances et des identités perdues. La communauté intermédiaire entre l'État et l'indi-

vidu représente le nouvel idéal de la proximité du citoyen et de la démocratie directe (Hurtubise et Deslauriers, 1997 ; Caillouette, 1994). L'enracinement, le partage du quotidien, la valorisation des liens personnels sont aux sources d'une création du social « par le bas ». C'est dans l'espace de proximité qu'émerge l'action communautaire propice à la réinsertion des exclus. Moins axée sur les grandes causes comme dans les années 1970, la vitalité des associations locales se construit plutôt à travers l'organisation des services de proximité, autour de la question de l'emploi ou même à travers l'organisation de fêtes, susceptibles de renforcer le sentiment d'appartenance (Boucher et Favreau, 1997). En filigrane, par le biais de la solidarité, se dessine la création de « nouvelles conditions d'obligation de la collectivité vis-à-vis de ses membres » (Autès, 1995). Maffesoli (1993) propose le concept de « communauté de destin » pour qualifier cette accentuation du territoire, du spatial dans la construction de la socialité autour de petites enclaves de quartiers et de voisinages et à travers l'expérience partagée, le vécu, le proche et l'affectuel.

La réappropriation du local et du territoire

Cette idée de territoire protecteur nous rappelle à plusieurs égards la thèse de la communauté protégée (Wellman et Leighton, 1979). Cette thèse soutient que la communauté de voisinage constitue un important facteur de sociabilité et d'entraide. Comme le rappellent ces auteurs, cette thèse « prétend que les citoyens continuent d'organiser des havres de sécurité communautaire où la solidarité entre voisins, parents et collègues de travail sert d'intermédiaire avec les institutions bureaucratiques et permet de les affronter » (Wellman

et Leighton, 1979 : 118). La communauté et le quartier y sont étroitement liés. Le partage des sentiments et des activités solidaires facilite la mobilisation des membres pour traiter les problèmes quotidiens ou urgents. Comme le rappellent les auteurs, cette thèse sert depuis longtemps de base idéologique aux mouvements de lutte de quartier. En la présentant, Wellman et Leighton soulignent par ailleurs qu'elle tient peu compte du processus d'évolution de la structure des relations primaires.

La thèse de la communauté protégée a été très populaire dans les années 1960. Mais plusieurs de ses éléments sont présents dans ces propositions très actuelles de reterritorialisation du social qui rappellent les propos nostalgiques de Tönnies, Durkheim et Weber sur la communauté traditionnelle (Spurk, 1994). Sennett (1979), comme Élias, explique ce besoin du retour à la communauté lorsque l'individu ressent un manque de repères identitaires, lorsque sa survie paraît menacée. Ce sont effectivement des éléments présents dans les discours de revalorisation de la communauté. Par contre, on y fait peu référence aux risques d'une fermeture sur soi et ses semblables. Le regard critique sur les effets pervers de la communauté sont en fait très absents du débat.

Sennett rappelle que cette valorisation des communautés à petite

échelle a pour conséquences de priver ces résidents de leur ville. Ne serait-ce pas aussi les priver des relations sociales qui se sont définies à travers la modernité ? À la suite de cet auteur, nous considérons nécessaire de questionner la prétention de la communauté territoriale de créer un nouveau type de rapports sociaux. Dans la deuxième partie de ce texte, nous proposerons une relecture des termes du débat, tant sur les éléments qui en définissent le diagnostic que sur ceux qui sont proposés comme solution alternative à l'échec du providentialisme et à la dérive sociale.

De la nécessité de rediscuter les termes du diagnostic

L'individu est-il nécessairement utilitariste ? La modernité conduit-elle nécessairement à la dérive sociale ? Il y a un discours sur l'individu et la modernité auquel on réfère peut-être moins souvent sur la place publique.

Un être autonome plutôt qu'individualiste

Individualité et subjectivité sont intrinsèquement liées à la modernité. Les débats sur l'individu et la modernité ont mis au jour les appréhensions, mais aussi les espoirs, que suscite cette conception qui prétend que l'homme est maintenant responsable de penser ses actes et ses lois à partir de la raison et de la volonté. Cette conception pose évidemment un défi particulier dans la redéfinition des rapports aux autres, individus eux-mêmes. Certains, comme Lipovetsky (1983), dénonceront la dérive individualiste qui produit le narcissisme, l'apathie de masse et l'abandon de la vie publique. C'est d'ailleurs à partir de ce type de constats que se construit le discours de la revalorisation communautaire comme alternative à la dérive individualiste.

Il existe cependant un autre discours sur la modernité. Renaut (1989) souligne ainsi l'importance de la distinction entre l'individualisme et l'autonomie. La notion d'autonomie permet de réintroduire le rapport à l'autre comme constitutif de la définition de l'identité du sujet. Si l'individualisme appelle effectivement l'autosuffisance, l'autonomie moderne invite à la reconnaissance de l'altérité et de l'extériorité, et non seulement à la recherche du semblable.

Élias (1987) suggère l'image des rues d'une grande ville, où les gens qui ne se connaissent pas se pressent en désordre, poursuivent leurs propres projets et vont et viennent comme il leur plaît. N'est-ce pas précisément cette image à laquelle réfèrent si souvent ceux qui dénoncent l'anonymat des grandes villes et ses corollaires, l'isolement social, l'apathie de masse, l'indifférence à l'autre ? N'est-ce pas précisément ce type d'image qui est retenu pour dénoncer l'individualisme néolibéral et moderne ? Pourtant Élias rappellera lui-même que ces étrangers apparents sont aussi liés par des chaînes invisibles. Se retrouveront-ils le soir dans leurs quartiers, comme dans un village, ou auront-ils inventé une manière toute moderne d'entrer en relations avec les autres ?

Le réseau plutôt que la communauté

L'étude des relations sociales modernes a conduit au développement de différents cadres conceptuels. La notion de réseaux s'est ainsi inspirée des réflexions sur l'interactionisme symbolique et de la théorie des systèmes (Mitchell, 1969 ; Fischer, 1982 ; Godbout et al., 1996). Le concept de réseau constitue une piste alternative intéressante à la notion de communauté. S'inscrivant directement dans la pensée moderniste, la con-

ceptualisation du réseau prend acte du principe de l'individu fondateur de sa propre réalité sociale. C'est l'«ego», au centre de sa toile, qui crée son cercle de relations et le maintient ou le modifie avec le temps. C'est d'abord l'individu qui a connu l'émancipation moderne de ses groupes d'appartenance originaux, comme le suggérera Élias. C'est évidemment l'individu libre de ses choix qui poursuit son propre itinéraire, à travers lequel il créera de nouvelles relations et mettra fin à d'autres. Choix, liberté, mobilité, personnalité à multiples facettes, construction progressive de la personnalité. Tous ces éléments qui sont partie intrinsèque de la définition de l'individu moderne sont pris en compte dans la conceptualisation des réseaux sociaux. Les réseaux que construisent les individus modernes sont changeants, ils ont aussi tendance à s'émanciper de l'espace de proximité. Selon Giddens (1993), le projet moderne suppose déjà le «désenchantement» des relations sociales de la particularité des lieux.

Les membres des réseaux y jouent des rôles différenciés. Bien sûr, la famille ou le voisinage seront des sources importantes de construction du réseau, mais, comme plusieurs le feront remarquer, même les liens familiaux seront soumis au processus du choix (Élias, 1987; Fortin, 1993). C'est pourquoi on dira aussi que les relations avec les membres de la famille tendent de plus en plus à ressembler à des liens d'amitié. C'est cette forme de relation qui semble d'ailleurs devenir le modèle de référence : une relation basée sur les affinités, plus libre d'engagement que la relation de type familial (Cuco i Giner, 1993; Giddens, 1993).

Parce qu'elles semblent avant tout valoriser la recherche des affinités et dépendre d'une satisfaction mutuelle sans cesse réexaminée et

négociée, les relations modernes sont perçues par certains critiques comme essentiellement utilitaires; on voit ici resurgir le modèle de l'individu profiteuse et calculateur.

Le don plutôt que l'intérêt

Ces critiques semblent rarement reposer sur une réflexion approfondie des règles de relations dans la société moderne, autres que celles qui décrivent des situations conflictuelles et problématiques. Les travaux sur le don (Godbout et al., 1996)² et d'autres réflexions théoriques, celles de Giddens par exemple, soulignent le besoin des êtres humains d'entrer en contact et de développer des rapports de confiance. Giddens rappelle que la confiance n'est jamais donnée une fois pour toutes et qu'elle ne s'ancre plus sur des critères extérieurs tels que la parenté, le droit social et l'obligation traditionnelle. Comme le confirment les données de notre propre enquête, si l'individu juge qu'un autre avec qui il est en relations cherche à l'exploiter, la relation pourra être rompue (Charbonneau, 1996); la liberté de choix du lien moderne favorise le maintien des relations jugées mutuellement satisfaisantes. La place aux relations uniquement «intéressées» s'en trouve réduite d'autant.

La confirmation de l'importance du don dans l'étude des relations de parenté a certainement contribué à l'idée du maintien, malgré la modernité, de relations satisfaisantes au sein des familles, dans la suite d'autres travaux qui s'inscrivent dans un certain courant de redécouverte des liens familiaux (Dandurand et Ouellette, 1992; Fortin et al., 1987). Nos propres travaux ont aussi mis en évidence l'importance du respect de certaines règles pour prévenir la perversion du don (Charbonneau, 1996). Nos recherches ont, par ailleurs, contribué à distinguer les moments du don et de la réception,

faisant valoir que la position de receveuse est souvent beaucoup plus difficile à tenir que celle de donneuse (Charbonneau, 1995).

Si l'enquête sur la circulation du don dans la parenté a permis de confirmer la présence de la famille ou des proches lorsqu'un besoin d'aide se manifeste, elle a aussi conduit à situer la circulation du soutien dans un ensemble beaucoup plus vaste d'échanges et de liens sans lequel ce soutien ne pourra se manifester.

La liberté plutôt que l'obligation

L'un des principaux apports de notre étude est certainement d'avoir révélé la capacité d'une institution aussi traditionnelle que la famille à s'adapter à la modernité, à y intégrer les exigences de liberté et de choix et même à utiliser l'État et le marché à ces fins d'adaptation (Godbout, Charbonneau et al., 1996). L'accent mis sur les fêtes, les dons de cadeaux et l'hospitalité rappelle l'aspect ludique qui prédomine dans plusieurs des moments de rencontres familiales. Les familles cherchent aussi constamment à libérer ces moments du sentiment d'obligation créé par la répétition de rituels, en détournant ces rituels, en les transformant, en en inventant de nouveaux. On y retrouve la notion d'autonomie où l'individu accepte librement de se soumettre à des lois ou des normes qu'il a contribué à créer (Renaut, 1989).

Le recours aux ressources du marché et aux services de l'État est aussi perçu comme propice à la réduction de l'obligation contrainte, que ce soit dans les moments ponctuels où on utilise le restaurant ou le traiteur pour recevoir, ou dans le choix de la maison de retraités ou de la garderie pour prendre le relais de fonctions autrefois assurées par les proches. Par ailleurs, ces derniers seront d'autant plus présents pour offrir un

coup de main au besoin qu'ils ne seront pas constamment sollicités pour offrir une aide prolongée et perçue comme contrainte.

Le sens de ce qui circule (est-ce un don, un dû, un droit ?) participe directement à la définition de l'histoire d'engagement mutuel car il faut qu'à la fois le donneur et le receveur perçoivent le don comme don pour que celui-ci se définisse effectivement ainsi. La liberté d'offrir, de recevoir et de rendre et l'incertitude du retour sont des conditions de circulation essentielles du don moderne. Le don cesse de l'être quand apparaît l'obligation contrainte, le dû et l'intentionnalité du retour. Le don est aussi associé au surplus et à l'inattendu, une autre manière de détourner l'obligation contrainte, mais aussi une façon d'aller au-delà d'une réponse au besoin immédiat et de se libérer de rituels qui définissent avec trop de précisions ce qui doit circuler. Car alors que le cadeau vient directement exprimer la qualité du lien, l'aide se situe dans un registre différent qui fait intervenir la notion de besoin. En ce sens, la circulation de l'aide se rapproche plus de l'obligation et l'individu moderne se définit précisément dans l'émancipation des obligations imposées. La question du besoin produit beaucoup de tensions dans la circulation du don, parce qu'elle oblige à confronter ce qui est de l'ordre de la nécessité et qu'elle réduit la

marge de liberté du donneur. De la même manière, des tensions peuvent aussi être engendrées lorsque le receveur est, pour une durée assez longue, dans l'impossibilité de rendre l'aide reçue.

Si on caricature, on pourrait dire que le don moderne est d'autant plus facile à concevoir comme tel qu'il se réalise entre gens suffisamment égaux pour réellement devenir alternativement donneurs et receveurs et entre gens suffisamment autonomes pour être à l'abri de trop grandes nécessités. La présence de l'État-providence et du marché contribue ainsi à ce que les rapports interpersonnels, en particulier dans la famille, se définissent comme des rapports de don. Le développement des droits sociaux a en particulier permis d'assurer le soutien des moins autonomes.

L'étude du don dans la parenté a cherché à contribuer au renouvellement de la réflexion sur les liens entre proches au sein des réseaux. Elle a, entre autres choses, tenté de sortir des limites étroites d'une vision des liens proches toujours associée à la circulation de l'aide, faisant plutôt valoir l'importance croissante de la sociabilité dans les relations modernes, même familiales.

Rappelons par ailleurs que si la famille est toujours très présente dans les réseaux des individus, ceux-ci intègrent aussi des personnes provenant d'horizons divers. Pour Élias, c'est précisément lorsque l'individu se dégage « des limites locales étroites de la communauté de naissance et des groupes corporatifs » (Élias, 1987 : 168) qu'il démontre son appartenance au monde moderne. Les frontières des réseaux sont floues et les relations entre les membres sont de nature variée... La notion de réseau appelle l'ouverture vers l'altérité. La société prend ici l'image d'une grande toile fluc-

tuante, d'un réseau de réseaux reliés entre eux par des liens faibles (Granovetter, 1983). La transformation des réseaux personnels est évidemment possible lorsque des individus entrent en contact avec d'autres qu'ils ne connaissent pas, des inconnus, des étrangers même. C'est aussi au contact des inconnus que l'individu moderne s'habitue à prendre des risques et, ainsi, à développer son autonomie et son identité (Sennett, 1979).

Certains, dont les travaux cherchent d'abord à reconceptualiser la notion d'individu, dans la modernité ou au-delà, rappellent l'importance du rapport à l'altérité dans la construction de l'identité (Renaut, 1989 ; Giddens, 1993 ; Taylor, 1996). Des réflexions, anciennes et nouvelles, sur la ville peuvent aussi nourrir notre propos qui se propose maintenant de rediscuter les termes de la solution communautaire offerte en alternative aux dérives de notre modernité.

De la nécessité de rediscuter les termes de la solution

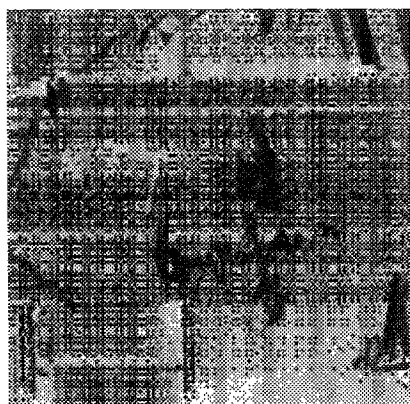
Le besoin de retour à la communauté est souvent justifié par l'observation d'un manque de repères identitaires. Ce constat semble tenir peu compte des rapports uniques que la vie urbaine a permis de développer avec autrui, qui doivent être considérés comme un acquis de la modernité.

La figure de l'étranger dans la ville

Ville et modernité ont toujours été intrinsèquement liées. Les sociologues de l'École de Chicago se sont particulièrement intéressés à analyser la ville moderne. L'étranger en devient la figure emblématique. L'étranger, c'est l'individu mobile, le migrant qui se déplace d'un pays à l'autre, mais aussi d'une ville à l'autre. Le développement de l'urbanisation a conduit à la formation de grandes

entités urbaines où il n'est plus possible de construire des relations affectives et personnalisées avec tous. Comme Simmel le suggérera, la condition urbaine oblige l'individu à changer son mode de relations avec autrui (Simmel, 1990 [1908]). Au milieu de la foule d'étrangers, la protection de soi devient possible à condition de développer une attitude de réserve. La distance est constitutive de la civilité urbaine. C'est aussi ce que Sennett s'emploie à démontrer en faisant la promotion de la civilité et de la distance à autrui qui protège l'individu de la tyrannie de l'intimité. «Les êtres humains ont besoin de se trouver protégés des autres pour être sociables, augmentez le contact intime, vous diminuez la sociabilité» (Sennett, 1979: 24). La figure du cosmopolite illustre précisément cette condition de l'individu urbain et moderne qui se sent à l'aise au milieu de situations diverses et de gens inconnus.

La figure opposée, comme le rappelle Germain, nous renvoie plutôt à ces expériences planifiées de cohabitation contrainte, telles celles des HLM, où le rapprochement obligé des familles conduit à la multiplication des occasions de friction (Germain, 1997). L'analyse de la dynamique du côtoïement des étrangers dans les espaces publics de quartier (Germain, Archambault et al., 1995)³ a d'ailleurs confirmé l'importance du registre de la cohabitation pacifique sans contacts directs dans le processus d'appropriation de l'autre et d'insertion des immigrants en milieu urbain. L'individu urbain moderne fréquente beaucoup ses lieux publics, mais pas nécessairement parce qu'il veut créer de nouvelles relations. Il apprécie se retrouver au sein de cette foule et son attachement est plus symbolique que concret. Cohen et Shinar (1985) soulignent aussi qu'on peut être



attaché à son lieu de résidence sans y être enserré dans des relations interpersonnelles. L'étude sur l'immigration et la vie de quartier a d'ailleurs mis en évidence le fait qu'une plus grande diversité d'origines ethniques dans un quartier était directement propice au maintien d'un climat de côtoïement pacifique (Germain, Archambault et al., 1995), alors que les frictions sont toujours plus susceptibles de se produire lorsque se retrouvent face à face deux groupes homogènes qui luttent pour le contrôle des lieux et obligent les résidents à définir de manière définitive leur appartenance, leur identité et leur loyauté.

Le don entre étrangers constitutif du lien social moderne

Ces réflexions rejoignent celles issues du projet de recherche sur le don entre étrangers⁴. Ici, on se situe directement dans la logique de l'aide (don d'organes et bénévolat), mais non plus entre proches. Le don entre étrangers est une autre facette des relations modernes puisque, d'une part, il permet à des étrangers d'entrer en relation sans nécessairement établir de relations interpersonnelles intimes et, d'autre part, il respecte les principales conditions modernes de la circulation des choses : liberté et choix.

Le don entre étrangers se distingue à plusieurs égards du don entre proches (Charbonneau, 1995). La confiance à recevoir ne se construit pas à travers une histoire d'engagement au sein d'un groupe de personnes connues, mais dans l'impression générale qu'il y a suffisamment de gens dans la société qui vont donner chacun à leur tour. La liberté est encore plus grande pour le donneur que dans le don entre proches. La réciprocité est aussi beaucoup plus diffuse dans le temps et dans l'espace. Les gens se définissent plus directement comme donneurs et comme receveurs. En ce sens, s'ils étaient en contacts directs, les risques de dépendance et d'abus de pouvoir seraient très grands. Pour que le don demeure un don, un mécanisme particulier est nécessaire, qui assure et réaffirme la liberté du don offert et reçu. Dans le don entre étrangers, un des mécanismes privilégiés est celui de l'intermédiaire, du médiateur. On pense aux organismes bénévoles, au corps médical dans le don d'organes.

C'est le médiateur qui assure la rencontre des dons et des besoins exprimés. L'existence de l'intermédiaire offre au demandeur le type même de légitimité offert par l'État dans la distribution des services sociaux. La présence du médiateur permet à ceux qui ont envie de donner de demeurer libres de le faire et à ceux qui sont dans la nécessité de recevoir de savoir où se procurer l'aide sans ressentir le poids de la dette (Charbonneau, 1995). Pensons au poids de la dette que pourraient avoir à supporter les receveurs d'organes s'ils avaient à demander directement un tel don à quelqu'un ! L'anonymat privilégié dans le don d'organes offre la possibilité de ne pas créer de lien direct ; la reconnaissance d'avoir reçu peut demeurer dans l'espace public. La présence du médiateur assure le respect de la distance

nécessaire. Cela rappelle précisément la différence avec le don entre proches : le don entre étrangers n'est pas absolument créateur de liens personnels. C'est ainsi que Sennett définira d'ailleurs l'expérience de la vie publique : « celle que l'on vit parmi les inconnus ou — et ceci est plus important — parmi des gens voués à rester des inconnus les uns pour les autres » (Sennett, 1979 : 32). Cela signifie-t-il qu'ils seront seuls et abandonnés ? La vitalité du don entre étrangers tend à démontrer le contraire.

Dans le bénévolat, la situation paraît plus ambiguë *a priori* parce que donateurs et receveurs entreront directement en contact. Mais dans les entrevues réalisées au cours de notre enquête, on perçoit le respect du receveur pour la liberté du donneur, qui peut cesser d'offrir l'aide à n'importe quel moment. Le receveur apprécie aussi le caractère d'étranger du donneur bénévole, qui offre la garantie qu'il ne se mêlera pas de sa vie privée.

Comme dans le don entre proches, le don entre étrangers rappelle l'absolue nécessité de la liberté du don dans les relations sociales modernes. Par ailleurs, si le don entre proches est créateur de liens interpersonnels, le don entre étrangers permet de réaffirmer l'appartenance de chaque individu à une société plus large. Les dons de solidarité internationale n'offrent-ils

pas l'occasion de manifester son appartenance à l'humanité entière ? Ils ne présupposent pourtant pas l'appartenance à une petite communauté de liens interpersonnels. Ces réflexions nous invitent à être attentifs à une réduction du sens de l'identité et de l'appartenance à de petites entités communautaires spatialement définies où peut circuler un certain type d'aide, mais sous des conditions bien différentes de celles définies par la modernité.

La tyrannie de la communauté locale

L'appel à la communauté est toujours accompagné d'un vocable à connotation spatiale : le local — quartier ou voisinage —, le municipal, la région. Sennett (1979) ne dira-t-il pas que le ressentiment à l'égard de la modernité est justement anti-urbain ? Les propositions de revalorisation de l'identité ou de l'appartenance communautaire réfèrent d'ailleurs souvent à la vitalité rurale, mais renvoient rarement, en milieu urbain, à des analyses de dynamiques spatiales concrètes. Plutôt, il s'agit toujours d'un *appel* à l'enracinement, basé sur des constats à propos d'individus sans attaches, comme les sans-abri, ou, le plus souvent, sur les portraits peu encourageants de quartiers défavorisés. L'objectif, louable *a priori*, est la réinsertion des déracinés et le développement d'une vie de quartier dynamique et solidaire qui devrait permettre de mettre en commun les ressources de chacun et de briser l'isolement.

Sennett s'oppose à cette idée de la nécessité du refuge contre la figure menaçante de l'autre et soutient que le repli sur le quartier et la région constitue avant tout un rétrécissement du lien social. « Rétablir l'intimité de l'expérience humaine, faire du territoire local quelque chose de sacré, c'est lutter contre l'impersonnalité moderne. Mais c'est très précisément aussi célé-

brer... l'idée du ghetto » (Sennett, 1979 : 232).

Sennett appréhende le risque de fermeture de ces communautés solidaires, valorisées comme lieu de révélation mutuelle des individus, de proximité affective obligée, où l'appartenance se mesure à l'aune de l'authenticité des rapports intimes. Il affirme que cela entraîne nécessairement un travail constant d'exclusion de ceux qui ne peuvent faire partie du groupe. L'identité commune se conjugue ici avec une recherche d'homogénéité. On l'a vu dans le projet sur la vie de quartier : l'homogénéité est plus propice au conflit qu'à la tolérance (Germain et al., 1995). Dans ce contexte, comme Sennett le rappelle, celui qui change « trahit » la communauté. Pour éviter la trahison, il faut constamment éprouver et contrôler les gens. Ce travail constant serait d'ailleurs un frein direct à l'action. Sennett fait-il une critique trop sévère ? La communauté de quartier est-elle nécessairement le lieu du contrôle social des petites communautés traditionnelles ?

Il est certain que la proximité spatiale rendra toujours cet exercice possible. On peut constater aussi que les nouveaux discours qui valorisent la dynamique communautaire à petite échelle ne réfèrent jamais au fait que l'individu moderne passe, au cours d'une même journée, à travers une pluralité de lieux où il lui sera loisible de définir son appartenance (Cohen et Shinar, 1985). Ces discours ne semblent pas tenir compte de la possible mobilité sociale des résidents. Ils oublient aussi systématiquement le désir probable de certains individus de quitter le quartier à problème.

Pour Sennett, la célébration des petits quartiers, celle des « planificateurs bien intentionnés », c'est aussi une forme de domination qui conduit à priver les défavo-

risés de leur ville. Nous pourrions ajouter ici que cette célébration, c'est aussi celle des intervenants sociaux bien intentionnés. L'étude des relations de voisinage dans nos projets de recherche permettra ici d'éclairer certains de ces questionnements.

Dans l'étude empirique de dynamiques de quartiers défavorisés⁵, on peut être frappé par le haut niveau de conflit dans les relations interpersonnelles. L'histoire personnelle et les antécédents familiaux et relationnels, où l'apprentissage de la méfiance et la priorité absolue à l'intérêt personnel sont très souvent au rendez-vous, font partie des éléments d'explication de ces conflits. Mais la contrainte ressentie à habiter un quartier et les mauvaises conditions de logement sont tout autant propices à la création de conflits, comme l'avait souligné Germain à propos des HLM.

Dans l'analyse des trajectoires résidentielles des individus, le passage d'un lieu de résidence à un autre se construit en fonction d'une combinaison de critères : besoins définis selon le moment du cycle de vie familial, préférences de proximité de certains services, capacité financière, sens symbolique du lieu (Germain et Charbonneau, 1994). Comme nous avons pu l'observer dans l'étude sur l'immigration et la vie de quartier, le sens de l'appartenance au lieu habité est directement lié au fait que ce lieu est librement choisi par le résident, en fonction de ces différents critères. Lorsque le résident est contraint d'habiter dans un lieu à cause de capacités financières limitées, alors que ses préférences et ses besoins le conduiraient à déménager, son sens d'appartenance sera faible. Cela a aussi pour effet de le conduire à un refus de s'identifier à ses voisins. D'autres travaux de recherche (par exemple : Cohen, 1985) ont mentionné ces divers aspects : haut

niveau de conflit dans les quartiers défavorisés, absence d'identification aux autres qui constituent en fait le miroir de ses propres difficultés. Les résidents contraints à demeurer dans un lieu ont d'abord comme projet de le quitter⁶. Mais la mobilité résidentielle souhaitée n'est-elle pas surtout liée à la capacité de connaître une certaine mobilité sociale, autrement dit à la capacité de chacun de devenir un individu autonome, comme le suggérait Renaut ?

Conclusion

En réfléchissant sur l'alternative communautaire, Hurtubise et Deslauriers sont conduits à affirmer que celle-ci devra s'adapter au fait individualiste de notre société si elle veut être viable. Mais de quel individu est-il question ? L'analyse de l'évolution du rôle des organisations communautaires démontre leur engagement progressif vers la distribution de services de proximité. L'économie sociale s'engage dans la même direction. Le rôle proposé à l'individu est plus qu'ambigu car l'insistance sur la réponse aux besoins primaires des démunis le conduit très souvent, comme le suggèrent nos résultats de recherche, à demeurer un « consommateur », plutôt qu'à devenir un véritable acteur dans sa propre vie.

Selon nous, la focalisation du débat social sur l'exercice de désignation de ceux qui seront responsables de répondre aux besoins primaires réduit significativement la définition du lien social. D'une part, elle renforce l'impression qu'il ne peut plus y avoir dans notre société une mobilité sociale suffisante pour véritablement sortir de l'ordre des besoins, sortir de la communauté locale de solidarité⁷. D'autre part, elle concentre les énergies vers des considérations purement matérielles et renforce l'idée que les relations entre per-

sonnes sont d'abord et avant tout utilitaires. Nous ajouterions, en référence à Élias, que la seule réponse aux besoins primaires est une manière hasardeuse de définir l'ordre social. *Y a-t-il encore une place pour le rêve ?* Giddens ne nous met-il pas en garde contre la tentation de croire que les défavorisés ont un rôle spécial à jouer dans la transformation de l'ordre social, comme le proposait autrefois le projet marxiste ? Toute louable qu'elle soit, la lutte contre l'exclusion ne doit pas seule dicter les modalités de la définition du lien social.

C'est en quittant l'ordre des besoins et de l'obligation contrainte et en développant son sens de la sociabilité que l'individu moderne a redéfini le sens de ses relations aux autres. La présence de l'État, du salariat et du marché a significativement contribué à cette redéfinition. On ne peut pas toucher à ces derniers sans remettre en question l'évolution des relations sociales. Giddens considère que les grandes institutions ont encore un rôle à jouer dans la définition du lien social.

Les discours gouvernementaux et savants ont tendance à confondre, d'une part, réseau et communauté et, d'autre part, réseau social et réseau de soutien. La confusion entre réseau social et de soutien conduit à nier la conquête de la liberté du don dans les relations primaires et à escamoter l'importance fondamentale des règles de circulation symbolique et matérielle dans les réseaux sociaux. Elle tend à faire oublier que bon nombre de nos relations sociales ne peuvent être considérées comme des « ressources » à mobiliser en cas de besoin, mais aussi que bien des individus modernes ne veulent pas dépendre des membres de leurs réseaux pour répondre à leurs besoins. La confusion entre réseau social et réseau de soutien constitue

un raccourci *utile* vers la responsabilisation des proches à l'égard des individus « en besoin ». Mais, comme le souligne Nélisse (1992), la dépendance communautaro-familialiste n'est probablement pas plus enviable que la dépendance professionnelle.

La confusion entre réseau et communauté conduit, quant à elle, à la négation d'autres acquis importants de la modernité, telles la conquête de la distance physique et la reconnaissance d'une identité personnelle pluraliste, qui se construit dans le temps. Bien sûr, Maffesoli reconnaît lui-même que le tribalisme doit pouvoir s'accommoder du « papillonnage » des individus. Mais est-ce bien réaliste ? La construction de la relation de confiance nécessaire au déploiement de la solidarité et au partage des ressources n'est pas compatible avec le papillonnage.

La promotion de la communauté locale, c'est celle de l'engagement à long terme ; il est probable qu'elle renforce les tendances à la recherche d'une homogénéité et que le repli sur le semblable nourrisse la crainte de l'altérité. Cette promotion a aussi pour conséquences de freiner l'accès aux ressources des « localités » plus riches et, ainsi, l'exercice de la redistribution sociale.

Par ailleurs, le postulat de l'accès à la démocratie par le com-

munitaire doit aussi être questionné car ce milieu, comme tous ceux construits par le biais de relations personnelles, est sujet aux rapports de pouvoir, aux tractations malhonnêtes et à l'autoproclamation des leaders « représentatifs » du milieu⁸. Les recherches citées démontrent fréquemment la méfiance des résidents à l'égard des organismes communautaires⁹, ainsi que le refus de ces résidents de recourir aux services offerts par refus de s'identifier à la clientèle défavorisée de ces organismes.

Remettre au communautaire la responsabilité de médiatiser la rencontre entre les besoins et l'offre de don, c'est favoriser la privatisation de la définition du besoin légitime, le rétablissement du contrôle social « à l'ancienne » et l'établissement d'un arbitraire aussi dangereux que celui attribué à la dérive bureaucratique. Lipovetsky ne dit-il pas aussi que c'est dans l'espace des relations intimes et quotidiennes que surgit le plus facilement la violence ? Miguelez nous sert aussi une mise en garde pour qui croit pouvoir substituer au vide de l'individualisme le sens du groupement particulariste, « c'est-à-dire une intersubjectivité restreinte et, d'ailleurs, par là, effectivement exclusive et potentiellement meurtrière » (Miguelez, 1996 : 226). N'est-il pas temps de cesser de ne voir dans le processus de fragmentation que les effets de la dissolution de l'identité pour considérer plutôt, comme le propose Simmel, le potentiel de création de l'appartenance sociale à partir du pluralisme des relations qui s'accorde à l'être libre et multidimensionnel que chacun est invité à devenir ?

L'appel au local dans la construction des relations personnelles ne tient pas compte de la possibilité que même l'attachement au quartier puisse être strictement symbolique. La vision du local solidaire

ressemble à une revanche du rural contre l'urbain. Mais dans nos sociétés modernes, bon nombre de gens vivent dans la banlieue pavillonnaire. Les banlieusards sont-ils invités à participer à la définition du nouveau lien social ? La valorisation de la construction de l'identité à partir des relations face-à-face conduit ainsi à nier le fait que l'individu moderne définit tout autant son appartenance de manière abstraite et symbolique, à travers sa conscience d'appartenir à un ensemble aussi vaste que le monde le permet.

Johanne Charbonneau
INRS-Urbanisation

Notes

¹ Ce texte est issu d'une première réflexion présentée au Congrès de l'ACSALF, ACFAS, Trois-Rivières, 1997, et intitulée : « À la fois proches et étrangers : la construction du lien social par la circulation du don ».

² Jacques T. Godbout, Johanne Charbonneau et Vincent Lemieux, « La circulation du don dans la parenté », projet de recherche soutenu par une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1991-1994. Ce projet, s'inscrivant dans la continuité de la réflexion de Jacques T. Godbout sur le don dans la société moderne, visait à étudier la réalité du don moderne dans les réseaux de parenté. Une enquête a été menée en 1992-1993 auprès de quarante-trois personnes, membres de sept réseaux de parenté. L'histoire de la circulation du don dans ces réseaux a été explorée sous plusieurs facettes : cadeaux, hospitalité, aide. Plusieurs articles font part des résultats de l'enquête et des réflexions que celle-ci a suscitées, sans compter le rapport de recherche.

³ Nous renvoyons ici au projet de recherche « Cohabitation interethnique et vie de quartier » réalisé sous la direction d'Annick Germain pour le compte du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Québec. Basé sur une enquête menée en 1993-1994 dans sept quartiers de Montréal et de sa proche banlieue, le projet explorait le rapport des immigrants à leur quartier. Une observation directe des comportements des individus dans divers types

d'espaces publics faisait partie des méthodes utilisées dans cette enquête.

⁴ Jacques T. Godbout, Johanne Charbonneau et Vincent Lemieux, « Le don dans la société moderne : le don entre inconnus », appuyé par une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1994-1997. Il s'agit d'un projet réalisé dans la foulée du projet sur le don dans la parenté. Le don entre étrangers explore particulièrement le rôle et les perceptions du receveur dans la dynamique du don d'organes et du bénévolat. L'enquête a été réalisée en 1995-1996. Plusieurs textes ont nourri le débat théorique au sein de l'équipe. Ces textes, auxquels il sera ponctuellement fait référence, n'ont pas été publiés.

⁵ Johanne Charbonneau, « Maternité adolescente et réseaux de soutien en Montérégie », projet de recherche appuyé par une bourse de chercheur-boursier du Conseil québécois de la recherche sociale et par d'autres subventions du CQRS, 1995-1998, et du CRSHC, 1997-2000. Ce projet propose l'analyse des trajectoires de vie d'une trentaine de femmes qui ont eu un premier enfant à l'adolescence et qui vivent en Montérégie, région fort diversifiée, qui comprend à la fois les villes de la banlieue pavillonnaire située au sud de Montréal et les petites villes et espaces ruraux jouxtant les frontières avec l'Ontario et les États-Unis. L'étude des relations de ces femmes avec leur réseau personnel a permis, entre autres choses, d'explorer la dynamique des relations de voisinage dans les quartiers, souvent défavorisés, où elles habitent. Quelques articles et communications ont été préparés jusqu'à présent. Le rapport de recherche est prévu pour 1999.

⁶ Les planificateurs et les intervenants souhaitent évidemment créer la communauté dans ces lieux désorganisés. Ils tiennent rarement compte, semble-t-il, de ces questions de conflit et d'absence d'attachement au lieu. On peut ici s'interroger sur leurs modèles de référence. Seraient-ce leurs propres quartiers de résidence, lieu choisi, qui correspond à leurs besoins et au sein duquel ils s'identifient à leurs voisins, mais qu'ils peuvent aussi quitter si le besoin ou le goût s'en fait sentir ? Par ailleurs, on peut aussi se demander : y a-t-il une communauté dynamique à laquelle ces planificateurs et intervenants participent dans leur propre quartier ? Il est remarquable, comme nous avons pu l'observer dans notre étude comparée des quartiers d'accueil des immigrants, de voir à quel point la vie communautaire se réduit lorsque le niveau de revenu moyen d'un quartier augmente.

⁷ Le discours sur l'économie sociale étonne parfois par l'importance du rôle qu'y joue une certaine pensée magique laissant supposer que la simple exécution par les

femmes de tâches domestiques transposées dans l'espace social de proximité peut constituer un réel « tremplin pour un éventuel passage à d'autres activités de l'économie privée ou publique et dans des types d'emplois autres que ceux traditionnellement féminins » (Martel, 1997 : 37). Dans les dernières décennies, c'est l'éducation qui était considérée comme le seul véritable tremplin.

⁸ ... tout comme les milieux politiques locaux qu'on cite parfois en exemple (Panet-Raymond, 1994).

⁹ On peut se demander aussi jusqu'à quel point l'alternative communautaire est bien celle suggérée par « le bas », car c'est toujours à partir de l'étude du communautaire qu'on conclut au dynamisme communautaire et non en procédant à des enquêtes auprès des résidents.

Bibliographie

AUTÈS, Michel, 1995, « Genèse d'une nouvelle question sociale : l'exclusion », *Lien social et politiques*, 34/74 : 43-54.

BOUCHER, Jacques, et Louis FAVREAU, 1997, « L'action communautaire à l'épreuve du développement local et de l'économie sociale », *Intervention*, 104 (mars) : 40-51.

CAILLOUETTE, Jacques, 1994, « L'État partenaire du communautaire : vers un nouveau modèle de développement », *Nouvelles Pratiques sociales*, 7, 1 : 161-175.

CHARBONNEAU, Johanne, 1995, *Le Besoin, le manque, le prétexte*, INRS-Urbanisation, note de recherche inédite.

CHARBONNEAU, Johanne, 1995, *Le Don entre inconnus : don interpersonnel, don entre inconnus, acte de donner, acte de recevoir, point de vue du donneur, point de vue du receveur*, INRS-Urbanisation, note de recherche non publiée.

CHARBONNEAU, Johanne, 1996, « Le côté sombre du don dans la parenté », *Recherches sociographiques*, 37, 1 : 113-130.

CHOPART, Jean-Noël, 1995, « Les sociologues et l'exclusion. Que reste-t-il entre l'individu et l'État ? », *Lien social et politiques*, 34/74 (automne) : 31-42.

COHEN, Y., et A. SHINAR, 1985, *Neighborhood and Friendship Networks : A Study of Three Residential Neighborhoods in Jerusalem*. Chicago, University of Chicago, Dept. of Geography, Research Paper No. 125.

CUCO I GINER, Josepa, 1993, « L'isolement renversé : l'amitié dans les conditions de

la modernité », *Lien social et politiques*, 29/69 (printemps) : 141-150.

DANDURAND, Renée, et Françoise-Romaine OUELLETTE, 1992, *Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*. Montréal, IQRC.

DUMONT, Louis, 1983, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris, Seuil.

ÉLIAS, Norbert, 1987, *La Société des individus*. Paris, Fayard.

FISCHER, Claude S., 1982, *To Dwell among Friends*. Chicago, Chicago University Press.

FORTIN, Andrée, 1993, « Nouveaux réseaux : les espaces de la sociabilité », *Lien social et politiques*, 29/69 (printemps) : 131-140.

FORTIN, Andrée, Denis DELAGE, J. D. DUFOUR et L. FORTIN, 1987, *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*. Montréal, St-Martin.

GERMAIN, Annick, 1997, *L'Étranger et la ville*. Montréal, Musée de la Civilisation, rapport de recherche

GERMAIN, Annick, Julie ARCHAMBAULT, Bernadette BLANC, Johanne CHARBONNEAU, Francine DANSE-REAU et Damaris ROSE, 1995, *Cohabitation interethnique et vie de quartier*. Montréal, Gouvernement du Québec, Éditeur officiel.

GERMAIN, Annick, et Johanne CHARBONNEAU, 1994, *Le Quartier : un territoire significatif ?* Texte de la communication présentée au Colloque « L'insertion urbaine des immigrants et des minorités ethniques », ACFAS, Montréal.

GIDDENS, Anthony, 1993, « Identité de soi, transformation de l'intimité et démocratisation de la vie », dans M. AUDET et H. BOUCHIKHI, *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*. Québec, PUL : 455-476.

GODBOUT, Jacques T., et Johanne CHARBONNEAU, en coll. avec Vincent LEMIEUX, 1996, *La Circulation du don dans la parenté, une roue qui tourne*. Montréal, INRS-Urbanisation, « Rapports de recherche », no 17.

GODBOUT, Jacques T., Johanne CHARBONNEAU et Vincent LEMIEUX, 1996, « L'étrange modernité de la famille québécoise », dans M. ELBAZ, A. FORTIN et G. LAFOREST, *Les Frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*. Québec et Paris, PUL et L'Harmattan : 82-94.

GRANOVETTER, Mark, 1983, « The strength of weak ties : A network theory revisited »,

- Sociological Theory*. R. Collins, Jossey-Bass.
- HARNOIS, D., 1987, *Pour un partenariat élargi*. Québec, Comité d'étude sur la santé mentale.
- HURTUBISE, Yves, et Jean-Pierre DESLAURIERS, 1997, « La nouvelle donne de l'organisation communautaire : réponses aux contraintes imposées à la pratique par le néolibéralisme, le postmodernisme et la crise des finances publiques », *Intervention*, 104, mars : 16-25.
- LIPOVETSKY, Gilles, 1983, *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*. Paris, Gallimard.
- MAFFESOLI, Michel, 1993, « Le quotidien et le local comme espaces de la socialité », dans M. AUDET et H. BOUCHIKHI, *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*. Québec, PUL : 203-218.
- MIGUELEZ, Roberto, 1996, « Hegel et le Québec », dans M. ELBAZ, A. FORTIN et G. LAFOREST, *Les Frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*. Québec et Paris, PUL et L'Harmattan : 219-232.
- MARTEL, Chantal, 1997, « L'économie sociale et les femmes : garder l'œil ouvert », *Intervention*, 104, mars, 35-39.
- MITCHELL, J. C., 1969, *Social Networks in Urban Situations*. Manchester, England, Manchester University Press.
- NÉLISSE, Claude, 1992, « Aider et intervenir : essai de clarification de quelques notions », *Lien social et politiques*, 28/68, automne : 73-86.
- PANET-RAYMOND, Jean, 1994, « Les nouveaux rapports entre l'État et les organismes communautaires à l'ombre de la Loi 120 », *Nouvelles Pratiques sociales*, 7, 1 : 79-93.
- RENAUT, Alain, 1989, *L'Ère de l'individu*. Paris, Gallimard.
- ROCHON, Jean, dir., 1988, *Rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux*. Québec, Gouvernement du Québec, Éditeur officiel.
- SENNETT, Richard, 1979, *Les Tyrannies de l'intimité*. Paris, Seuil.
- SIMMEL, Georg, 1990 [1908], « Digressions sur l'étranger », dans Y. GRAFMEYER et I. JOSEPH, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier : 53-59.
- SPURK, Jan, 1994, « La constitution du lien social : communauté, société et formes de solidarités », dans M. HIRSCHLORN et J. COENEN-HUTHER, *Durkheim, Weber. Vers la fin des malentendus*. Paris, L'Harmattan : 73-86.
- TAYLOR, Charles, 1996, « Les sources de l'identité moderne », dans M. ELBAZ, A. FORTIN et G. LAFOREST, *Les Frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*. Québec et Paris, PUL et L'Harmattan : 347-364.
- VAILLANCOURT, Yves, 1994, « Éléments de problématique concernant l'arrimage entre le communautaire et le public dans le domaine de la santé et des services sociaux », *Nouvelles Pratiques sociales*, 7, 2 : 227-248.
- WELLMAN, Barry, et Barry LEIGHTON, 1979, « Réseau, quartier et communauté. Préliminaire à l'étude de la question communautaire », *Espaces et société*, 38-39 : 111-133.